



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-349

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Délibération relative à la conclusion d'un marché relatif aux travaux de remplacement de barrières pour le camping de l'île d'or

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 12

Absents excusés : 12

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. LEONARD, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD, M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à Madame Jacqueline MOUSSET, M. José BONY donne pouvoir à Alain OFFROY.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu le Code de la Commande Publique,

Les barrières d'accès au camping de l'Île d'Or doivent être remplacées avant la réouverture 2023. Il est demandé la fonction identification des plaques des véhicules par caméras. Le système doit être compatible avec le logiciel existant. Par ailleurs, la maintenance des barrières est demandée avec une réactivité haute. 2 entreprises ont été contactées et 4 devis ont été établis.

Seule la société SEQUOIASOFT peut répondre pour la partie compatibilité logicielle. Seule la société AUTOMATISMES 37 propose une maintenance réactive.

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque devis son montant et l'analyse technique :

Entreprise consultée	N° de devis	Montant HT	Commentaire	Conclusion
SEQUOIASOFT	N° C2212544/1	21 896,55 €	Devis comprenant barrière et logiciel. Maintenance insuffisante	Non retenu
SEQUOIASOFT	N° C2212544/2	12 492,55 €	Devis hors barrière	Retenu
AUTOMATISMES 37	N° 126535	9 965,70 €	Devis hors logiciel, barrières de type CAME. Ce type de barrière présente une compatibilité moyenne avec le logiciel existant	Non retenu
AUTOMATISMES 37	N° 126552	11 947,60 €	Devis hors logiciel, barrières de type LBA. Ce type de barrière présente une bonne compatibilité avec le logiciel existant et sont de meilleure qualité.	Retenu

Le pouvoir adjudicateur souhaite valider ce jour les devis suivants :

- N° C2212544/2 de l'entreprise SEQUOIASOFT, pour un montant de 12 492,55 € HT
- N° 126552 de l'entreprise AUTOMATISMES 37, pour un montant de 11 947,60 € HT

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 6 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 33 voix POUR :

- De valider le devis N° C2212544/2 de l'entreprise SEQUOIASOFT, pour un montant de 12 492,55 € HT,
- De valider le devis N° 126552 de l'entreprise AUTOMATISMES 37, pour un montant de 11 947,60 € HT,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférant à ce marché.

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le



ID : 037-213700032-20221220-22_349-DE

POUR : 33 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise